



Les Arcades, Melle
Salle la Béronne

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026



ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE

Bureau communautaire du 2 juillet 2026

Bureau communautaire

- *Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET*

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026

ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE



- **Quorum**
- **Pouvoirs**
- **Désignation du secrétaire de séance : Sylvie COUSIN**

AFFAIRES GENERALES

Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

1. Bureau communautaire du 28 mai 2026 - Approbation du procès-verbal

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le 25/09/2026
ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE

Le bureau communautaire est invité à :

- **APPROUVER** le procès-verbal du bureau communautaire du 28 mai 2026.

TOURISME – PATRIMOINE – VIE LOCALE

Intervention de Madame Murielle HEURTEBISE-DANIAUD

2 – Musée de Rauranum – Nouveaux tarifs pour les objets de la boutique

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026

ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE



Le Musée offre aux visiteurs un espace boutique à la fin de la visite dans laquelle ils peuvent trouver des objets en lien avec le monde gallo-romain.

Les prix de vente varient entre 1€ et 35€.



2 – Musée de Rauranum – Nouveaux tarifs pour les objets de la boutique

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026

ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE



Chaque année, de nouveaux produits sont proposés aux visiteurs pour renouveler l'attrait. Le chiffre d'affaires de la boutique en 2025 : 2000 €

Produit	Prix d'achat	Tarif de vente	Bénéfice
Figurines briques construction COBI - Romains, celtes	5,4 € HT	10,00 € HT	3,52 €
Figurines briques construction COBI -Char / armes romains	10,6 € HT	20,00 € HT	7,28 €
Figurines briques construction COBI - Romains, barbares, prétoriens	8,34 € HT	15,00 € HT	5,00 €

2 – Musée de Rauranum – Nouveaux tarifs pour les objets de la boutique

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le 25/09/2026
ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE

Le bureau communautaire est invité à :

- **ADOPTER** les nouveaux tarifs de la boutique, applicables à compter du 15 juillet 2026.

REUSSITE DE L'ENFANT – PARCOURS EDUCATIFS

Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

3- Fixation des tarifs de l'accueil de loisirs du mercredi

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026

ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE



Contexte : La communauté de communes Mellois en Poitou et l'Education Nationale se sont inscrits dans une démarche de rythme unique d'organisation de semaine scolaire à 4 jours.

Proposition : Les élus de la communauté de communes ont fait le choix de proposer un accueil périscolaire à la journée ou à a demi-journée dans le cadre des ACM.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026

ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE

Scénario n°3

1/2 journée

1/2 journée

1/2 journée



QF	Tarifs 2026	Scénario n°1			Scénario n°2			Scénario n°3		
QF	Journée	Journée	1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas	Journée	1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas	Journée	1/2 journée	1/2 journée sans repas
Tranche 1 (0 à 550€)	13,80 €	7,20 €	4,78 €	2,42 €	8,10 €	5,23 €	2,87 €	11,20 €	6,78 €	4,42 €
Tranche 2 (551 à 770€)	13,90 €	8,00 €	5,55 €	2,45 €	8,90 €	6,00 €	2,90 €	12,00 €	7,55 €	4,45 €
Tranche 3 (771€ à 990€)	13,95 €	8,70 €	5,90 €	2,80 €	9,15 €	6,13 €	3,02 €	12,35 €	7,73 €	4,62 €
Tranche 4 (991€ à 1130€)	14,30 €	9,60 €	6,35 €	3,25 €	9,95 €	6,53 €	3,42 €	12,80 €	7,95 €	4,85 €
Tranche 5 (1131€ à 1350€)	15,35 €	10,70 €	6,90 €	3,80 €	11,05 €	7,08 €	3,97 €	13,35 €	8,23 €	5,12 €
Tranche 6 (1351€ à 1500€)	16,95 €	11,75 €	7,43 €	4,32 €	12,65 €	7,88 €	4,77 €	13,95 €	8,53 €	5,42 €
Tranche 7 (1501€ à 1750€)	18,00 €	12,65 €	7,88 €	4,77 €	13,85 €	8,48 €	5,37 €	14,85 €	8,98 €	5,87 €
Tranche 8 (+ de 1751€)	19,10 €	13,70 €	8,40 €	5,30 €	15,30 €	9,20 €	6,10 €	15,90 €	9,50 €	6,40 €
Résident hors Mellois en Poitou	23,85 €	23,85 €	13,48 €	10,37 €	23,85 €	13,48 €	10,37 €	23,85 €	13,48 €	10,37 €
Urgence + Demandeur d'asile et étranger en attente de régularisation, résidant sur le territoire communautaire	13,80 €	7,20 €	4,78 €	2,43 €	8,10 €	5,23 €	2,88 €	11,20 €	6,78 €	4,43 €

Nb: actuellement les journées ACM vacances sont facturées 4,80 euros pour les QF1 et 9,90 euros pour les QF2

Pour deux enfants présents d'une même fratrie, une remise de 10 % est réalisée (sur les jours de présence communs)



3- Fixation des tarifs de l'accueil de loisirs du mercredi

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026

ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE



Le bureau communautaire est invité à :

- **FIXER** la tarification du mercredi conformément au scénario 2, à la demi-journée avec ou sans repas ;
- **APPROUVER** la grille tarifaire annexée.

4- Refonte du règlement de fonctionnement des accueils scolaires des enfants de 3 à 12 ans – Rentrée scolaire 2026

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026

ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE



Contexte : La direction de l'Education se structure en bassins de vie et tranches d'âge. Les règlements de fonctionnement sont actuellement proposés par structures communautaires.

Proposition : Refonte du règlement de fonctionnement des accueils péri et extra-scolaires des enfants de 3 à 12 ans pour la rentrée scolaire 2026 afin de prendre en compte le nouveau rythme scolaire

4- Refonte du règlement de fonctionnement des accueils péri et extra-scolaires des enfants de 3 à 12 ans – Rentrée scolaire 2026

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le 25/09/2026
ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE

Le bureau communautaire est invité à :

- **APPROUVER** le règlement de fonctionnement des accueils péri et extra-scolaire des enfants de 3 à 12 ans tel qu'annexé, à compter de septembre 2026.

ATTRACTIVITE ECONOMIQUE – AGRICULTURES – RAYONNEMENT TERRITORIAL

Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

5- Projet Martin-Delaire - ZAE La Croix Ganne à Fressines - Cession des parcelles ZD0167 et ZD0168

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026

ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE



- Acquisition envisagée des parcelles **ZD0167 et ZD0168** sur la ZAE de la **Croix Ganne à Fressines**, représentant une superficie d'environ **10 076 m²**.
- Projet porté par **MARTIN REAL ESTATE** pour le compte de **DELAIRE ÉNERGIES (Groupe VINCI Energies)**.
- Construction d'un bâtiment d'activités comprenant des espaces de stockage, des bureaux, des locaux sociaux, des zones de stockage extérieur et des stationnements adaptés à l'activité.
- Projet destiné à accompagner le développement de l'entreprise dans les domaines des réseaux d'énergies, de la mobilité électrique et de l'éclairage urbain.
- Renforcement de l'attractivité économique de la zone d'activités par l'implantation d'un acteur reconnu du secteur.
- Création prévisionnelle de **5 emplois supplémentaires à horizon 2027**.
- Vente proposée au prix de **18 € HT/m²**, soit un montant total de **181 350 € HT**.

5- Projet Martin-Delaire - ZAE La Croix Ganne à Fressines - Cession des parcelles ZD0167 et ZD0168



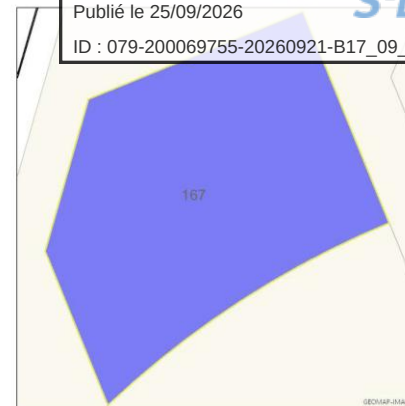
Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026

ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE

S²LO



Récapitulatif des différentes ventes de parcelles effectuées sur la ZAD de la Croix-Ganne à Fressines

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le 25/09/2026
ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE

COMMUNE	DENOMINATION ZAE	CONTACT	REF CADASTRE	SURFACE M²	PRIX M2 €HT	CESSION € HT	TVA SUR MARGE	PRIX TOTAL	SIGNATURE ACTE DEFINITIF
FRESSINES	CROIX GANNE	PROJET 2 - GROUPE LAFOURCADE M. LOIZEAU (Directeur Industriel Pôle Métal) 06 40 13 52 73 Acquéreur : VELAY IMMO	ZD0169	10 352	12,00 €	125 000,00 €	16 100,62	141 100,62 €	En attente - signature avant 31/12/26
		ACNO - GROUPE LAFOURCADE M. Laurent LEMOT (Directeur Industriel Pôle Métal) 06 40 13 52 73 laurent.lemot@groupe-lafourcade.com Acquéreur : VELAY IMMO	ZD170	12 873	12	155 000,00 €	19 933,37	174 933,37	18-juil-24
		EVOLIV / PROGECI Cédric OUVRARD 11 Les carreaux ouest 79410 Saint Gelais 05 49 76 94 22 06 27 94 79 78 cedric.ouvrard@wanadoo.fr	ZD0172	7 035	13,93 €	98 000,00 €	13 552,17	111 552,17 €	16-sept-25
		FUMTECH Christophe URBANEK 06 84 32 45 76 Acquéreur : URBA IMMO 79 c.urbanek@fumtech.fr	ZD0173	1 880	13,30 €	25 000,00 €	3 385,53	28 385,53 €	03-oct-24

Récapitulatif des différentes ventes de parcelles effectuées sur la ZA de la Croix-Ganne à Fressines

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026

ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE



1 : ACNO – Groupe LAFOURCADE –
vendu juil. 2024 – 12 € m²

2 : Projet 2 Groupe LAFOURCADE –
vente **prévue avant le 31/12/26** – 12 €
m²

3 : EVOLIV – vendu sept. 2025 –
13,93 € m²

4 : FUMETECH – vendu oct. 2024 –
13,30 € m²

5 : Projet MARTIN-DELAIRE – **en cours** –
18 € m²

6 : **TRANCHE 2** – prêt à vendre –
échange prévu en septembre avec le
groupe LAFOURCADE

Récapitulatif des différentes ventes de parcelles effectuées sur la ZA de la Croix- Ganne à Fressines

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026

ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE



TRANCHE 3 – Nouvelle
extension

Début des échanges avec la
SAFER

Le bureau communautaire est invité à :

- **AUTORISER le président ou le vice-président délégué à signer une promesse synallagmatique de vente sous conditions suspensives pour les parcelles cadastrée ZD0167 et ZD0168 située à la Croix Ganne (FRESSINES), à la SASU MARTIN REAL ESTATE – ou toute autre structure se substituant, au prix global de 181 350€ HT et hors frais (frais de notaire à la charge de l'acquéreur) et d'une TVA de 20 %, ainsi que toutes autres pièces nécessaires à la réalisation de l'opération ;**
- **AUTORISER le président ou le vice-président délégué à signer les actes de ventes authentiques et tous documents relatifs qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.**

GRANDS PROJETS

Interventions de Monsieur Denis RENOUX, Directeur du CRER et Monsieur Jérôme PELTIER

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026

ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE



RESEAUX DE CHALEUR « TEMPLE »

LEZAY



Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026



ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE

SITUATION D'ORIGINE

Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur?

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

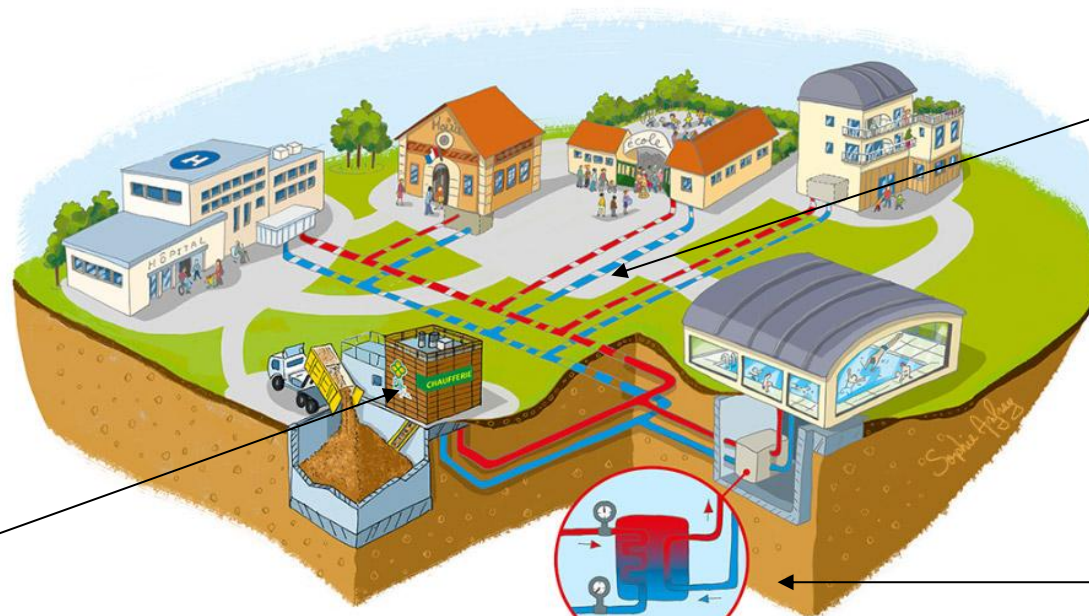
Publié le 25/09/2026

ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE



RESEAU

3,2 km
80 m³ d'eau



GENERATEUR

Chaudière bois 0,960 MW
Stock 140 m³ de plaquettes bois

Chaudière fioul 1,4 MW
Stock 25 000 l

Classement ICPE

SOUS-STATIONS

37

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026

ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE



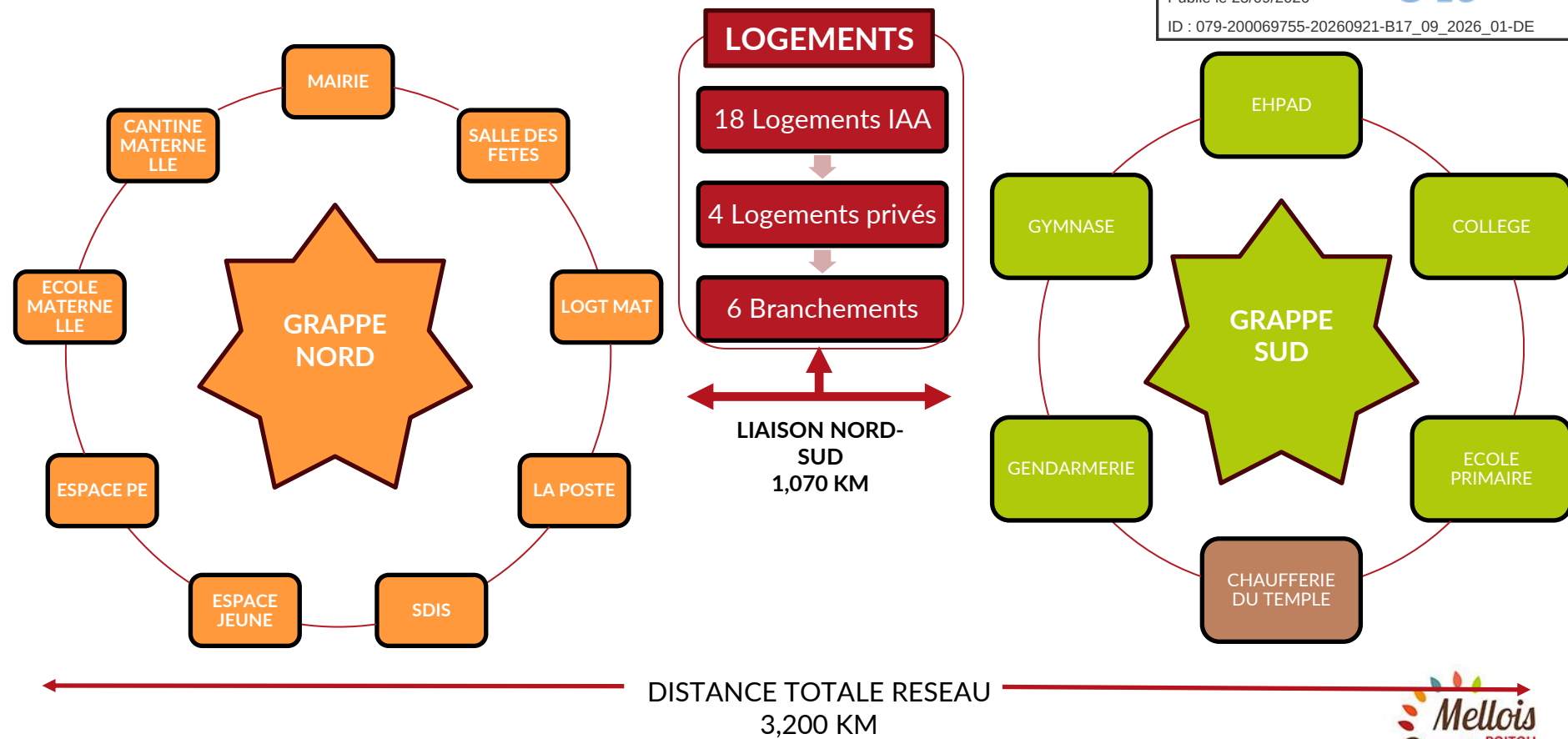
Structure du réseau

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026

ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE



Une bonne initiative

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026

ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE



- ➔ Projet étudié en 2005 et mis en service en novembre 2007
- ➔ Volonté d'alimenter une grande partie des bâtiments publics : écoles, mairie, EHPAD, salles de fêtes, etc ayant des équipements de chauffage vétustes et des charges d'exploitation élevées.
- ➔ Souhait d'alimenter une grappe de bâtiments à proximité de la chaufferie
- ➔ Souhait de développer une filière bois forestière locale (PAT pays mellois pays mélusin de 2011) et bois des déchetteries.
- ➔ Aides importantes de l'ex-région Poitou-Charentes

Site rue du temple à LEZAY

Chaufferie silo de stockage des plaquettes bois



Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

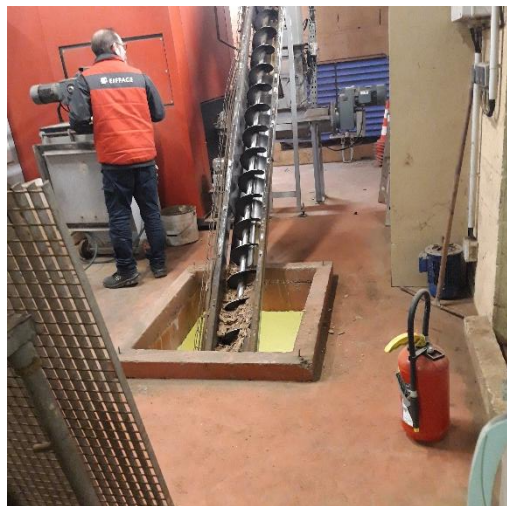
Publié le 25/09/2026

ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE

Livraison de plaquettes bois



Chaudière bois



Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026

ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE

S'LO



Chaudière fioul



Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026

ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE

S²LO



Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026

ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE



Réseau hydraulique enterré à 80 cm sur lit de sable, isolé avec vannes

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026

ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE



Sous station du collège

Compteur calorie
Propriété CdC

Échangeur à plaque
Propriété CdC



Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026



ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE

LE CONSTAT

Des dysfonctionnements dès l'origine

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026

ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE



→ Un réseau d'une longueur trop importante

D'une grappe autour de l'EHPAD et du collège, le réseau a été prolongé sur 2 km avec 1km sans le moindre branchement.

→ Une mauvaise réalisation du réseau

Le réseau a été conçu, à minima, avec une quasi-absence de vannes pour isoler des sections et avec de nombreuses malfaçons.

→ Une absence de contrat d'entretien de la chaudière durant les 5 premières années de fonctionnement

Réalisation en interne par des agents non formés.

→ Des modalités de remboursement d'emprunt non adaptées

→ Un budget annexe non constitué en SPIC

Des dysfonctionnements dès l'origine

- ➔ Des vannes manuelles ¼ de tour qui ne ferment plus complètement
- ➔ Des vannes manuelles non accessibles dans les regards
- ➔ Des purgeurs sur vannes sans intérêt et sources de fuites
- ➔ Une absence d'isolation entre les raccords



Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026

ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE

S²LO



Conséquences

- ➔ Corps de chauffe refait après 5 années de fonctionnement
- ➔ Chariot à cendre cassé au bout de 10 ans (durée de vie habituelle : 20 ans)



Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026

S²LO

ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE

Conséquences

Une eau brute non traitée pendant 5 ans =
boue et corrosion prématurée des tubes.



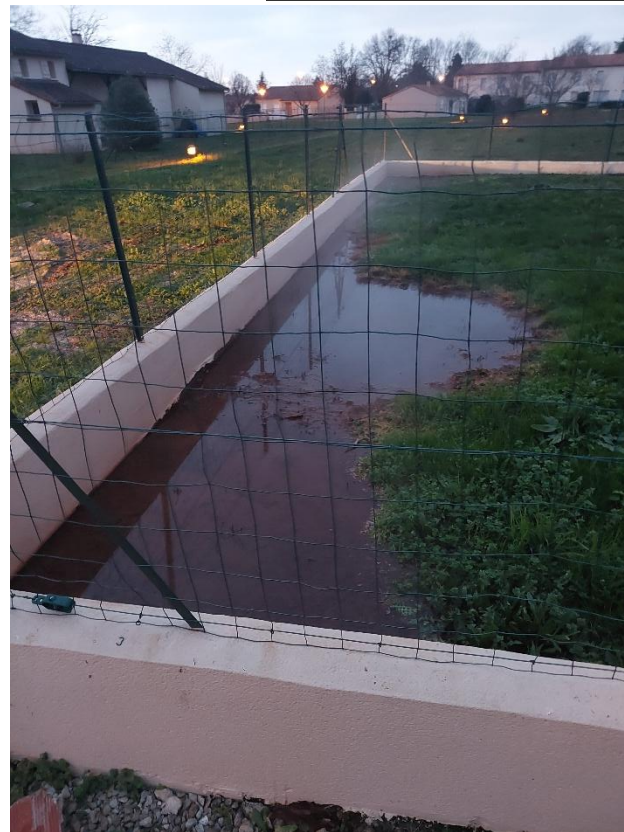
Fuites de réseau

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026

ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE



Conséquences sur les rendements et les densités

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026

ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE

GRAPPE NORD

ZONE LA PLUS ELOIGNEE DU POINT DE PRODUCTION

690 m

- Rendement faible sur cette grappe
- Pas de viabilité économique depuis une production éloignée de 3 km

DENSITE = 1142 kWh/an/ml

LOGEMENTS

ZONE INTERMEDIAIRE 1170m

- Pertes de charges importantes liées aux branchements individuels
- Ruptures fréquentes de la fourniture de chaleur
- Baisse importante du rendement global du réseau

DENSITE = 95 kWh/an/ml

GRAPPE SUD

ZONE LA PLUS PROCHE DU POINT DE PRODUCTION

710m

- Densité thermique issue de la conception initiale proche des valeurs de référence ADEME
- Viabilité économique satisfaisante = proximité du point de production

DENSITE = 1244 kWh/an/ml



Valeur cible ADEME : DENSITE = 1200 kWh/an/ml

2023 : Un seuil critique atteint

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026

ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE



- **4 fuites majeures** réparées avec interruption du service : logements – grappe sud entre l'EHPAD et la chaufferie – **coût 151.729 €**
- **Une dizaine de micro-fuites** repérés par thermographie et nécessitant des appoints en eau brute. Les points de fragilité concernent la liaison Nord-Sud

Des **remises en eau** récurrentes

Fragilisation
supplémentaire des
réseaux

Risque de casse
chaudière et
interruption de longue
durée du service



La récurrence des pannes est le signe d'une dégradation avancée des réseaux
L'avenir de cette installation est à un tournant

→ Un budget annexe déficitaire et endetté

- Emprunt actif jusqu'en 2040 – 23 000 € par an soit 299 000 € sur 14 ans.
- Déficit cumulé de 1 000 000 € (à date du 31 décembre 2025)
 - 750 000 € HT au titre du déficit d'exploitation
 - 250 000 € HT au titre des travaux engagés en 2025 et 2026 pour assurer la fourniture de la chaleur

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026



ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE

RECHERCHE DE SOLUTIONS

Choix du conseil d'avril 2025

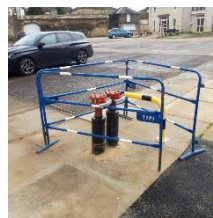
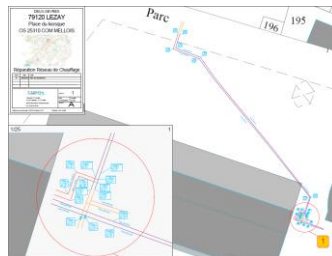
- ➔ Arrêt de l'exploitation des logements en juin 25 et volonté de restructurer le réseau en 2 réseaux distincts.
- ➔ Installation d'une chaufferie fioul mobile pour alimenter le réseau nord en attente d'une solution pérenne pendant la saison de chauffe 25 – 26. Renouvellement en 26 – 27 avec chaufferie gaz.
- ➔ Sécurisation de la liaison EHPAD – Chaufferie (en service depuis le 15 octobre 2025)
- ➔ Sécurisation juridique et financière du scénario de restructuration du réseau.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026

ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE



Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026



ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE

LE PROJET DE RESTRUCTURATION DU RESEAU

Le programme

- ➔ **Secteur nord** : Construction d'une chaufferie neuve et
 - Soit renouvellement du réseau
 - Soit piquage sur le réseau nord existant.

- ➔ **Secteur sud** : Renouvellement de la chaufferie, renouvellement des réseaux et création d'une liaison directe entre l'EHPAD et la chaufferie

- ➔ Déconnexion des logements.

Situation actuelle : alimentation avec chaufferie mobile au fioul

Tarifs actuels (saison de chauffe 25 – 26) :

R1 (fournitures) = 0,1028 € / HT/ kwh

R2 (abonnement) = 99 € / HT / kw / an

Hypothèse 1 : Création d'une chaufferie et renouvellement des réseaux

Estimation opération : 1 106 000 € HT

Subvention du FEDER : 930 600 €

Tarifs (intégration déficit 25-26) :

	2025 - 2026	Projet
R1 (fournitures)	0,1028 € / HT/ kwh	0,0598 € / HT/ kwh
R2 (abonnement)	99 € / HT / kw / an	76,94 € / HT / kw / an

Hypothèse 2 : Création d'une chaufferie et piquage sur réseau existant

Estimation opération : 675 000 € HT

Subvention du FEDER : 497 713 €

Tarifs (intégration déficit 25-26) :

	2025 - 2026	Projet
R1 (fournitures)	0,1028 € / HT/ kwh	0,0598 € / HT/ kwh
R2 (abonnement)	99 € / HT / kw / an	74,65 € / HT / kw / an

Hypothèse 3 : Création d'une chaufferie et piquage sur réseau existant

Estimation opération : 675 000 € HT

Subvention du fonds chaleur : 105 660 €

Tarifs (intégration du déficit 25-26):

	2025 - 2026	Projet
R1 (fournitures)	0,1028 € / HT/ kwh	0,0598 € / HT/ kwh
R2 (abonnement)	99 € / HT / kw / an	116,26 € / HT / kw / an

Impacts des différents scénarii pour les usagers

Usagers	Montant annuel estimatif 2026	Scénario 1 – avec réseau FEDER	Scénario 2 – Sans réseau et FEDER	Scénario 3 – sans réseau – fonds chaleur
Salle des fêtes	17 152 € HT	14 200 € HT	13 924 € HT	18 918 € HT
Ecole maternelle	18 178 € HT	13 827 € HT	13 552 € HT	18 545 € HT

ZOOM SUR LA GRAPPE SUD

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026

ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE



Situation actuelle : alimentation avec la chaufferie actuelle

Tarifs actuels (saison de chauffe 25 – 26) :

R1 (fournitures) = 0,114 € / HT/ kwh

R2 (abonnement) = 67,50 € / HT / kw / an

Hypothèse 1 : Renouvellement de la chaufferie et renouvellement des réseaux

Estimation opération : 957 774 € HT

Subvention du FEDER : 612 000 €

Tarifs (intégration déficit 25-26):

	2025 - 2026	Projet
R1 (fournitures)	0,114 € / HT/ kwh	0,0555 € / HT/ kwh
R2 (abonnement)	67,50 € / HT / kw / an	59,69 € / HT / kw / an

Hypothèse 2 : Renouvellement de la chaufferie et renouvellement des réseaux

Estimation opération : 957 774 € HT

Subvention : 0 €

Tarifs (intégration déficit 25-26) :

	2025 - 2026	Projet
R1 (fournitures)	0,114 € / HT/ kwh	0,0555 € / HT/ kwh
R2 (abonnement)	67,50 € / HT / kw / an	90,78 € / HT / kw / an

Impacts des différents scénarii sur un usager

Usagers	Montant annuel Estimation 2026	Scénario 1 avec FEDER	Scénario 2 – Sans FEDER
EHPAD	106 864 € HT	61 252 € HT	81 917 € HT

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026



ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE

OU EN SOMMES NOUS ?

Choix de la maîtrise d'œuvre pour la restructuration du réseau
Consultation en cours – permettra d'avoir un coût sécurisé à un stade APD.

Janvier 27 -> Arbitrage sur la poursuite du projet ou arrêt de l'exploitation

Possible création du SPIC au 1^{er} janvier 2027

-> passage en délibération d'octobre

-> désignation des membres du conseil d'exploitation et approbation des statuts

6- Orientations de travail concernant le réseau de chaleur de Lezay consultatif du bureau

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026

ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE



Le bureau communautaire est invité à :

- **PRENDRE CONNAISSANCE** de la tenue du débat sur les orientations de travail concernant le réseau de chaleur de Lezay.

Agenda des réunions

- Jeudi 23 juillet 2026 – Bureau communautaire – Salle de la Béronne aux Arcades à Melle
- Jeudi 10 septembre 2026 – Conférence des maires – **Salle à déterminer**
- Jeudi 17 septembre 2026 – Bureau communautaire – Salle de la Béronne aux Arcades à Melle
- Jeudi 24 septembre 2026 – Conseil communautaire – Salle de la Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le 25/09/2026

ID : 079-200069755-20260921-B17_09_2026_01-DE



Merci pour votre attention

*2 place de Strasbourg
79500 MELLE*

T 05 49 290 290

accueil@melloisenpoitou.fr

www.melloisenpoitou.fr

